

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	111 (1997)
Heft:	2
 Artikel:	Une broderie-dentelle aux armoiries des Alliés de 1914-1918
Autor:	Harmignies, Roger
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-745786

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une broderie-dentelle aux armoiries des Alliés de 1914–1918

ROGER HARMIGNIES A.I.H.



Il était une fois un brocanteur du marché aux puces de Bruxelles offrant en vente un napperon de coton rectangulaire, dont la bordure de dentelle était ornée d'un certain nombre d'armoiries du meilleur effet. Une personne éclairée passant par là en fit aussitôt l'acquisition, d'autant plus intéressée qu'elle était elle-même impliquée dans les activités d'une firme de restauration de tapis, tapisseries et autres textiles¹.

A l'examen, cette pièce encore en relativement bon état de conservation s'avéra être un milieu de table de 41 cm de largeur sur 100 cm de longueur. Le rectangle central est orné d'un bord ajouré et bordé d'une dentelle au fuseau et d'un bord plus large en filet rebrodé. La décoration est construite selon la technique du filet, un système de mailles carrées nouées aux quatre coins; les différents points employés sont apparentés à la broderie et à la dentelle à l'aiguille, une technique souvent utilisée dans l'ameublement pour les rideaux de lit, les stores, les couvre-lits. Cette bordure en broderie-dentelle est dé-

corée de quatorze armoiries, placées dans des cartouches en forme d'écu français ou de cercles, les intervalles étant ornés de rinceaux.

Au premier abord mystérieuses aux yeux d'une profane, ces armoiries ont été rapidement identifiées comme étant celles de quatorze Etats alliés de la guerre 1914–1918, dans des versions plus ou moins simplifiées certes, mais interprétées avec un réel talent par une personne ayant une expérience certaine de la technique employée.

Les modèles de ces emblèmes nationaux avaient manifestement été trouvés dans une édition du *Petit Larousse illustré* précédant la Grande Guerre, en tout cas d'avant 1912, car l'édition de 1911 est la dernière où le Portugal est encore symbolisé par les armoiries royales supportées par deux dragons², abolies l'année précédente et qui ne figurent plus dans l'édition suivante. Les armoiries d'Italie comportent des lions-supports en baroque et sans bannières, un type particulier datant de 1890

environ que l'on retrouvera, avec un pavillon au comble surmonté d'une étoile³, dans les dictionnaires jusqu'en 1922 encore, mais qui n'a jamais été officiel en Italie même. L'écu des armes de la Russie est encore chargé du saint Georges chevauchant vers senestre, alors qu'il a été retourné, allant vers la dextre depuis 1895, ce que le *Larousse* a toujours ignoré⁴. Indépendamment de cela, les armoiries de Belgique sont une simplification du modèle officiel, sans bannières ni manteau. La constellation de treize étoiles qui surmonte l'aigle américaine est dépourvue de la nuée qui doit normalement l'entourer. Mais, pour le reste, on est frappé du soin apporté à reproduire le plus exactement possible la plupart des détails dans un aussi petit format; les devises sont lisibles dans les armoiries de Belgique, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne.

Les armoiries des quatre grands Alliés européens occupent les extrémités des côtés longs: France et Russie d'une part, Grande-Bretagne et Italie d'autre part. Les petits Etats balkaniques sont groupés vers le centre, inscrits dans des petits cercles: Serbie et Monténégro d'un côté entre France et Grande-Bretagne, Grèce et Roumanie de l'autre côté entre Italie et Russie. Les armoiries des Alliés asiatiques, la Chine, le Japon et le Siam (actuelle Thaïlande) occupent trois des quatre coins de l'ouvrage, le quatrième coin étant orné des armes du Portugal, probablement mises là faute d'autre possibilité car c'était le dernier Etat européen à entrer en guerre. Il est à noter que le Brésil, allié de la dernière heure, ne figure pas dans cette composition.

Pour tenter de dater la pièce avec le maximum de précision, il faut tenir compte du fait que les Etats-Unis n'avaient déclaré la guerre à l'Allemagne qu'en avril 1917, suivis de la Grèce, de la Chine, du Portugal et du Siam, alors que la Russie s'écroulait de son côté. Comme il n'est pas concevable que l'on ait modifié le plan général des broderies au cours de la confection du napperon, on peut admettre que le début de celle-ci doit se situer vers le milieu de l'année 1917 au plus tôt et, dès lors, dans une certaine clandestinité, puisque la Belgique restera occupée par les armées allemandes jusqu'en novembre 1918.

Le fait que les emblèmes des Etats-Unis et de la Belgique se correspondent aux ex-

trémités du rectangle implique que l'on a voulu symboliser une relation privilégiée entre ces deux pays. On rappellera ici l'action humanitaire de la «Commission for Relief in Belgium» américaine créée par Herbert Hoover (1874–1964) qui, dès novembre 1914 et durant toute la guerre, avait fourni du ravitaillement à la Belgique occupée par l'intermédiaire du Comité national de Secours et d'Alimentation, animé à Bruxelles par Emile Franqui (1863–1938). Ce milieu de table armorié constitue donc, sans nul doute, un témoignage belge, personnel ou familial, de reconnaissance envers les Américains et un hommage à tous les Alliés.

Reste à savoir à quoi on le destinait exactement. Si l'on se réfère à ce que l'on a connu en Belgique lors de l'occupation des années 1940–1944 et après la Libération, en 1944–1945, cette pièce avait peut-être été conçue comme un acte de résistance à l'ennemi et confectionnée pour être offerte à la fin des hostilités à une autorité ou une organisation américaine, civile ou militaire. Mais, la guerre finie, le napperon a plus probablement dû être conservé comme un souvenir patriotique, d'autant que les bouleversements politiques et territoriaux survenus entre-temps rendaient obsolètes plusieurs armoiries qui y avaient été patiemment reproduites.

En conclusion, ce milieu de table actuellement restauré avec soin, placé sur un support de couleur et encadré, n'est certes pas une pièce de musée ayant une valeur inestimable. Mais vu l'esprit dans lequel il a été exécuté, c'est une pièce pour musée en tant que témoin historique d'une époque.

Notes

¹ Textile Conservation & Restoration Team bvba. Uitbreidingsstraat 390, B-2600 Anvers (Belgique). La firme publie un bulletin *Dumortier Contact* dont le n° 2/juin 1997 est consacré à ce milieu de table.

² *Petit Larousse illustré*, 68e édition, 1911, p. 1534.

³ Ibidem, p. 1388.

⁴ Ibidem, p. 1566.

Adresse de l'auteur:

Roger Harmignies
Rue Martin Lindekens, 57
B-1150 Bruxelles



1



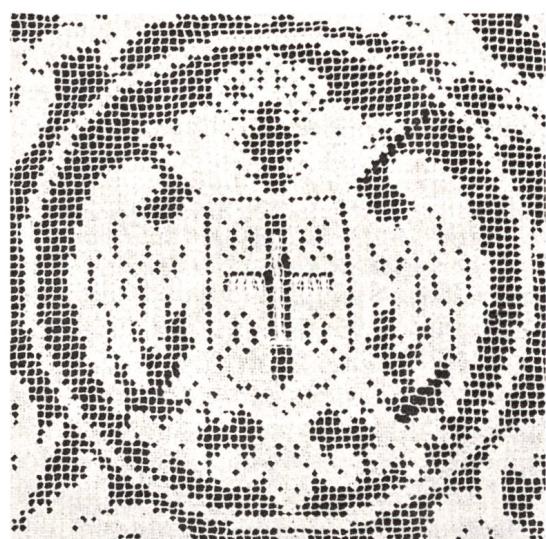
2



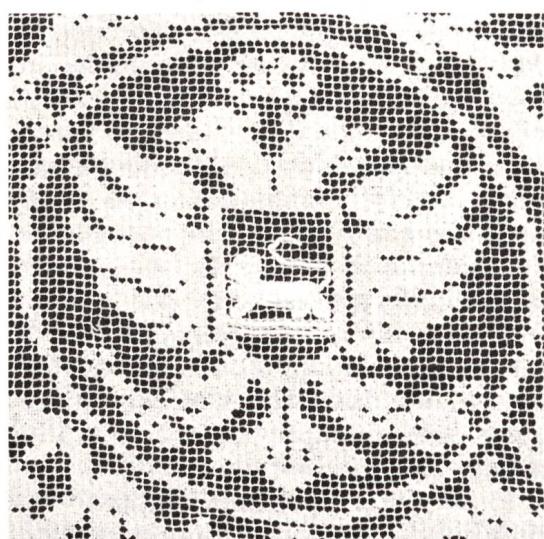
3



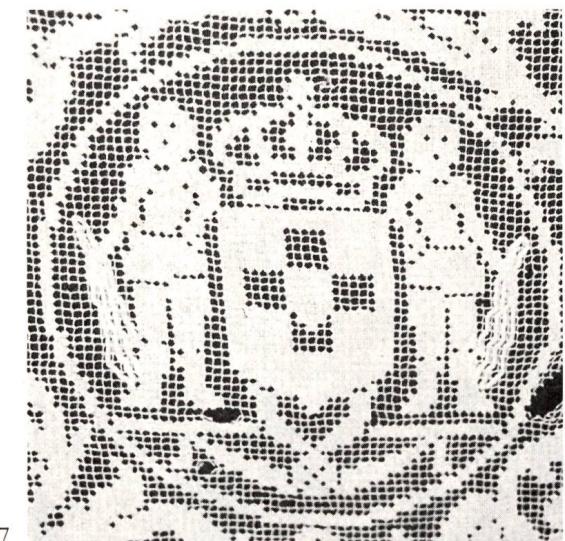
4



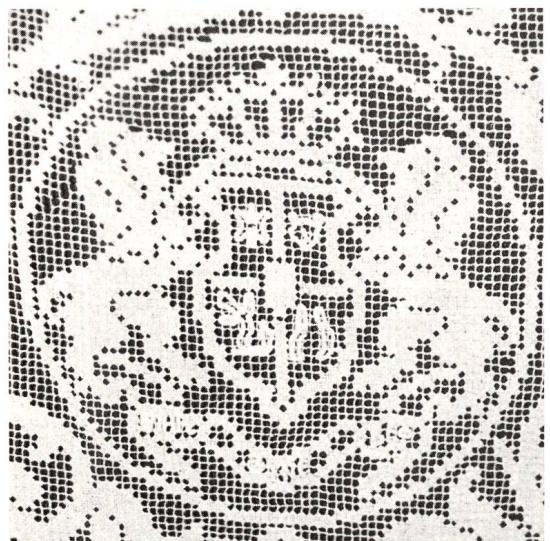
5



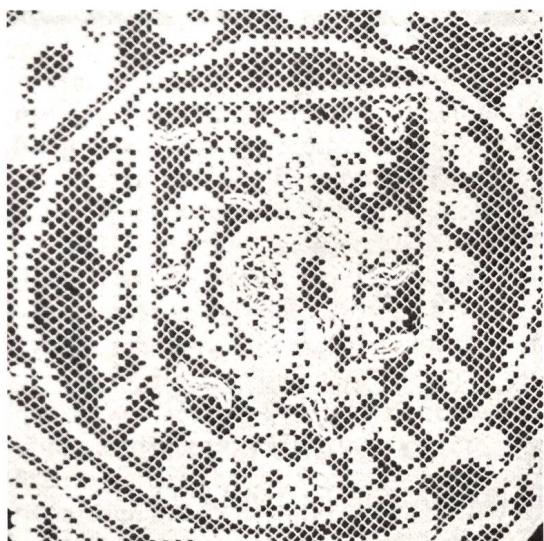
6



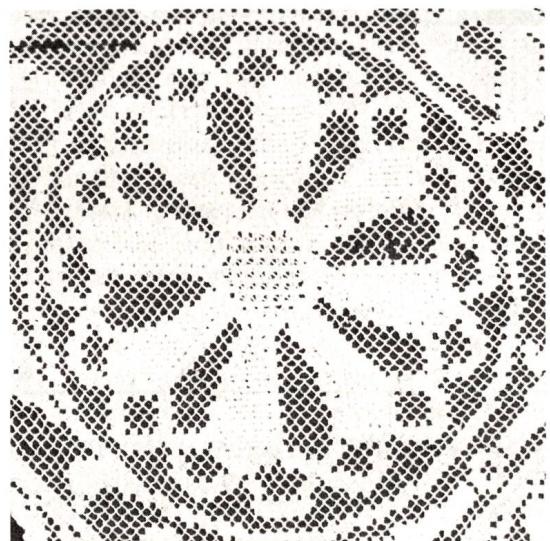
7



8



9



10



11



12

1 France
2 Russie
3 Grande Bretagne

4 Italie
5 Serbie
6 Montenegro

7 Grèce
8 Roumanie
9 Chine

10 Japon
11 Siam
12 Portugal



Etats-Unis



Belgique

**SCHWEIZERISCHE AKADEMIE DER GEISTES- UND SOZIALWISSENSCHAFTEN
ACADEMIE SUISSE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Generalsekretariat – Hirschengraben 11 – Postfach 8160 – 3001 Bern

Bestellung – Commande

Der/die Unterzeichnete bestellt

Le/la soussigné(e) commande

Ex. Jahresbericht SAGW 1997 (gratis)

rapport de gestion ASSH 1997 (gratuit)

Name/nom: _____

Adresse: _____

Datum/date: _____ Unterschrift/signature: _____

Einsendeschluss: 1. März 1998

à renvoyer jusqu'au 1^{er} mars 1998

Auslieferung: Mai 1998

livraison: mai 1998